

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2014

RECONQUÉRIR L'ÉCONOMIE RÉELLE - (N° 1763)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE22

présenté par
Mme Valter, rapporteure

ARTICLE 5

A l'alinéa 11, après la référence :

" Le II",

insérer la référence :

" et le II *bis*"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.